



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Immersion dans les îles Éparses

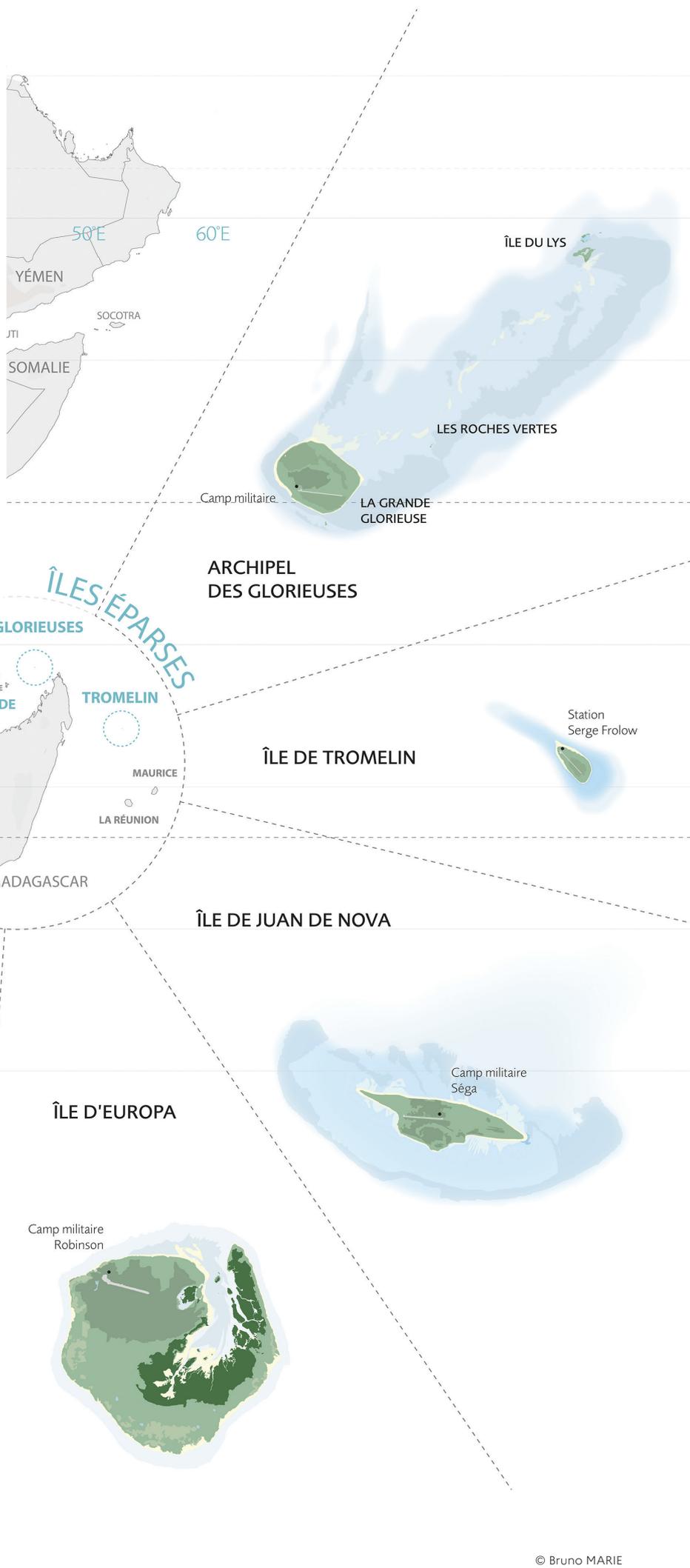


Les îles Éparses regroupent :
- l'archipel des Glorieuses,
- les îles Juan de Nova,
Bassas da India,
Europa,
Tromelin.

Elles forment depuis 2007 le cinquième district des TAAF.

Tromelin est située au **nord-ouest de La Réunion**, tandis que les autres îles se trouvent dans le **canal du Mozambique**.

Elles représentent **640 400 km² de zones économiques exclusives (ZEE)** riches en ressources halieutiques.



Les bases

Une présence effective à terre et en mer manifeste la souveraineté de la France dans ces îles et dément les prétentions territoriales des pays riverains du canal du Mozambique, exprimées depuis les années 1970.

Depuis 1973, sont affectés sur chacune des trois îles habitables du canal du Mozambique (**Glorieuse, Juan de Nova et Europa**) :

- un **gendarme** (mis à disposition par la Gendarmerie de La Réunion), représentant du préfet, administrateur supérieur sur site,
- un **détachement militaire** (projeté depuis le 2^e RPIMA de La Réunion pour Europa et Juan de Nova, et depuis le DLEM de Mayotte pour les Glorieuses).

Un agent de la direction de l'environnement TAAF (chargé de conservation) est également déployé à l'année à Europa et aux Glorieuses. Sur le même modèle, un agent sera déployé à Juan de Nova à partir de 2023.

L'île Tromelin accueille une mission de **3 agents des TAAF** (un chef de station, un infirmier et un agent de la direction de l'environnement).

Bassas da India est inhabitable, étant presque intégralement recouverte à marée haute.

Les Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) assurent la quasi-totalité de la logistique dans les îles Éparses à l'exception de Tromelin.



Les relèves sont normalement opérées par les deux avions CASA CM-235-300 basés à La Réunion. Les FAZSOI ont interrompu ces vols vers Tromelin en raison du risque que représente l'importante population d'oiseaux. Le ravitaillement et les relèves de cette île sont assurés par hélicoptère embarqué sur le Marion Dufresne ou L'Astrolabe. Le Marion Dufresne contribue également, ponctuellement, à assurer des missions logistiques et scientifiques dans les îles Éparses, similaires à celles menées dans les îles Australes (ravitaillement des bases, déploiement de programmes de recherche, rapatriement de déchets, etc.).

Pour le transport de charge dont la masse, le volume ou la spécificité ne permettent pas le transport par voie aérienne, un ravitaillement des îles du canal du Mozambique est réalisé en moyenne 4 fois par an grâce au Bâtiment multi-missions (BSAOM) Champlain de la Marine nationale.



Le patrimoine naturel

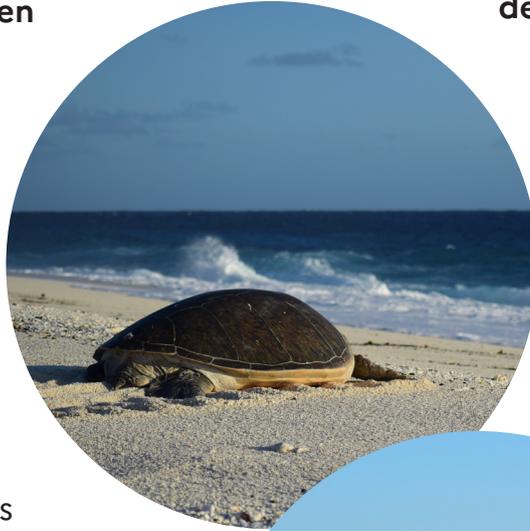
Les îles Éparses figurent parmi les **derniers sites naturels préservés de l'océan Indien tropical**. Peu anthropisées, ces îles coralliennes sont demeurées dans un très bon état de conservation, et leurs nombreuses espèces endémiques et habitats naturels intacts (mangroves, lagons, récifs coralliens, etc.) jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes à l'échelle régionale.

Les îles Éparses sont des **sites de reproduction ou d'alimentation de première importance pour de nombreuses espèces protégées**

(oiseaux marins, tortues marines, requins et raies, mammifères marins, etc.). L'île Europa est, par exemple, le plus important site de ponte de l'océan Indien pour les tortues vertes ; elle accueille huit espèces d'oiseaux marins nicheurs et héberge, avec Juan de Nova, l'une des plus grandes colonies de sternes fuligineuses de l'océan Indien (près de 2 millions de couples reproducteurs au total).

Depuis que les îles Éparses sont rattachées aux TAAF, une politique de conservation et de gestion durable de ces espaces a été mise en place progressivement par

l'administration supérieure. Elles abritent, depuis le 8 juin 2021, la nouvelle réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses, un niveau de protection qui a vocation à être étendu à l'ensemble des îles Éparses à horizon 2023.



Les îles Éparses sont unanimement reconnues par la communauté scientifique internationale comme des sanctuaires océaniques, disposant d'un patrimoine biologique terrestre et marin inestimable ; elles servent aujourd'hui de point de référence mondial pour l'étude de la biodiversité et des effets du changement climatique.

Elles sont à ce titre considérées comme des « laboratoires à ciel ouvert » **uniques au niveau régional**. Les îles Éparses sont ainsi devenues des sites privilégiés pour le développement de la recherche et en particulier pour l'étude de l'évolution de la biodiversité, ainsi que la compréhension du changement global et de ses effets sur les écosystèmes tropicaux insulaires.

Les instituts nationaux de recherche (CNRS, IRD, IFREMER, MNHN, etc.) apportent depuis 2009 leur soutien au développement des activités scientifiques dans ce district, notamment au travers du Consortium de recherche pluridisciplinaire « Îles Éparses ».

Enjeux et perspectives

➤ Assurer la souveraineté française sur ces îles et leurs ZEE (640 400 km²), notamment au travers du renforcement de la présence humaine (militaires, personnels scientifiques, agents de la direction de l'environnement, etc.) et des activités de protection de l'environnement et de recherche scientifique.

➤ Sécuriser l'accès aux îles, notamment à l'île Tromelin (accroissement des populations aviaires entravant la desserte par CASA) par une optimisation des moyens logistiques existants et un renforcement par la mise à l'étude de nouvelles solutions de desserte, notamment par voie maritime.

➤ Mieux intégrer l'administration des TAAF dans la zone sud océan Indien, en développant la coopération régionale, via notamment le XI^e Fonds Européen de Développement (FED) régional océan Indien et la future Initiative pour le développement de la recherche (voir ci-après).

➤ Accroître le niveau de protection du patrimoine naturel au travers du développement des aires protégées (parc naturel marin, réserve naturelle nationale), la mise en œuvre des plans de gestion associés et le renforcement de la réglementation environnementale.

➤ Soutenir le développement de la recherche et encourager les coopérations scientifiques régionales, notamment dans le cadre de l'Initiative pour le développement de la recherche 2022-2026. Conformément aux orientations fixées par le Président de la République lors de son passage aux Glorieuses en octobre 2019, une Initiative pour le développement de la recherche dans les îles Éparses 2022-2026 dans les domaines de la biodiversité et des effets du changement climatique, avec une dimension internationale en y

associant les pays riverains, a été élaborée par les TAAF en liaison avec le ministère chargé de la recherche. Avec le soutien de ce ministère (et de l'ANR), elle mobilise les TAAF, l'OFB, l'AFD, et plusieurs instituts de recherche : CNRS, IFREMER, IRD, MNHN, Université de La Réunion, CUFR de Mayotte.

➤ Continuer à œuvrer pour une surveillance accrue des ZEE et des AMP, notamment pour lutter efficacement contre les activités de pêche illégale dans les ZEE françaises (mobilisation de l'ensemble des moyens AEM de la zone, développement de la surveillance satellitaire, coopération régionale au moyen du patrouilleur des affaires maritimes Osiris II).

➤ Développer des activités de pêche raisonnée à travers la participation active des TAAF au sein des organismes régionaux de gestion de la pêche (pêche aux thons dans le nord du canal du Mozambique).

➤ Après la crise épidémique, poursuivre la valorisation durable du patrimoine naturel de ces territoires au travers d'activités touristiques éco-responsables limitées et encadrées.



Europa

Toponymie

L'île a été baptisée Europa en 1825 par le cartographe William Owen, en hommage au navire Europa qui fut le premier à la localiser avec certitude en 1774. Le cartographe français Adrien-Hubert Brué dans sa carte de 1820 fait apparaître les « rochers d'Europe » mais c'est bien le terme d'Europa qui perdurera.

Découverte

Il est probable que l'île fut connue dès le Moyen Age par des navigateurs arabes, qui maîtrisent l'astronomie et vont tracer les premières cartes du secteur. A la fin du XVI^e siècle, les navigateurs portugais l'ont probablement redécouverte. Mais sa date exacte de découverte n'est pas connue, en partie parce qu'elle a souvent été confondue avec Bassas da India.

L'île est localisée avec certitude par le navire Europa le 24 décembre 1774.



Tentatives de colonisations

Aux alentours de 1860, l'île voit l'installation d'un colon français venu de Madagascar, M. Rosiers, qui introduit des animaux domestiques (chèvres, lapins, poules).

En 1903, un européen s'y installe avec sa famille, un serviteur et des pêcheurs malgaches.

Des installations (cases, fours, séchoirs, citernes) et cimetières attestent la présence de pêcheurs, chasseurs de tortues ou de colons jusque dans les années 1920.

L'introduction du sisal, un agave fibreux permettant la fabrication de cordages, remonte au début du XX^e siècle.

L'absence d'eau douce ne permet cependant pas une installation durable sur l'île.

5 tombes du cimetière témoignent de l'histoire tragique mais peu documentée (uniquement par témoignages oraux) survenue en 1910. Les compagnes de deux colons seychellois auraient été abusées puis tuées par leurs trois employés malgaches. En représailles, les employés ont été exécutés par les deux colons.

Prise de possession

Europa devient française le 6 août 1896 par la loi d'annexion de Madagascar et de ses dépendances. Le 22 février 1897, la prise de possession est effectuée par le capitaine de frégate Forestier, commandant le croiseur de troisième classe *Le Fabert*.

L'implantation du pavillon français est notifiée dans le Journal Officiel du 31 octobre 1897.



Des naufragés à Europa

Si les prospections d'archéologie sous-marine menées en 2009 et 2011 par le DRASSM ont permis d'identifier 5 épaves (et des anomalies demandant à être vérifiées par plongée, impossibles à réaliser au moment de la mission), les seuls naufragés connus ayant fréquenté l'île sont ceux du navire marchand anglais, le *Radbury*, torpillé pendant la seconde guerre mondiale par un sous-marin allemand. Le bateau est torpillé le 13 août 1944 et les 35 survivants atteignent Europa 3 jours plus tard. 4 naufragés quitteront l'île à bord d'un radeau et un seul atteindra le Mozambique. Les 31 naufragés restant seront secourus par le navire anglais *HMS Linaria* le 27 octobre.

La veille météorologique de l'océan Indien

En 1949, Europa est la première île des Éparses à voir l'implantation d'une station météorologique (Juan de Nova (1953) Tromelin (1954) et Glorieuse (1955)). Il s'agit de participer à la veille planétaire suite aux engagements internationaux pris par la France dans le cadre de l'Organisation Météorologique Mondiale créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Une première mission dirigée par Serge Frolow débarque le 12 janvier 1950.

Une piste d'atterrissage sera aménagée cette même année, malheureusement en zone inondable. Son emplacement sera plusieurs fois modifié. La piste définitive est construite en 1973. La présence d'un personnel du service de la météorologie régionale de La Réunion est accompagnée de l'implantation d'un détachement militaire dès 1973. En 1981, une nouvelle station météorologique est construite ; elle est baptisée « station des Rosiers » en hommage aux premiers occupants de l'île.



Cimetière d'Europa



Camp et station météorologique d'Europa en 1950

Dates clés

- > **24 décembre 1774** : le navire Europa localise avec certitude « les roches de l'Europa »
- > **1825** : le toponyme Europa lui est attribué
- > **Autour de 1860** : premier colon français
- > **6 août 1896** : Europa est déclarée française par la loi d'annexion de Madagascar
- > **22 février 1897** : prise de possession d'Europa et de Bassas da India par la France
- > **13 août 1944** : torpillage d'un navire marchand anglais par un sous-marin allemand, des survivants atteignent Europa le 16 août
- > **1949** : installation d'une station météo
- > **1950** : construction d'une piste d'atterrissage
- > **1^{er} avril 1960** : les îles Éparses sont placées sous l'autorité du Ministère de l'Outre-Mer
- > **19 septembre 1960** : arrêté ministériel plaçant les îles Éparses sous l'administration du préfet de La Réunion
- > **1973** : crise politique régionale, implantation de troupes françaises sur les îles Éparses dont Europa. Construction d'une nouvelle piste d'atterrissage
- > **1981** : construction d'une nouvelle station météorologique
- > **3 janvier 2005** : la gestion des îles Éparses est confiée au préfet administrateur supérieur des TAAF
- > **21 février 2007** : loi organique modifiant l'article 1^{er} de la loi du 6 août 1955 sur le statut des Terres australes et antarctiques françaises : les îles Éparses deviennent le 5^e district des TAAF

Juan de Nova

Toponymie

L'île porte le nom de l'amiral galicien Juan de Nova, au service du roi Manuel 1^{er} du Portugal, qui attribua son nom à une des îles inconnues qu'il croisa dans le canal du Mozambique en 1501.

Découverte et prise de possession

L'île est découverte en 1501 et figure sur les cartes dès 1519. Cependant, sa dénomination et son orthographe ne cessent de fluctuer jusqu'au début du XX^e siècle. Sa localisation restant imprécise sur les cartes, elle fût le théâtre de nombreux naufrages. En 2009, une mission d'inventaire du DRASSM a identifié une vingtaine d'épaves sur la zone.

Le 6 août 1896, Madagascar et les îles qui en dépendent sont déclarées colonie française et le 18 février 1897, le capitaine de frégate Le Forestier plante le pavillon français sur Juan de Nova, marquant la prise de possession par la France. L'île est alors habitée par des pêcheurs de tortues six à huit mois par an. Cette époque voit l'introduction d'espèces animales et végétales qui ont bouleversé l'écosystème.

Exploitation

L'île est principalement exploitée pour ses gisements phosphatés et pour le coprah.

Elle est louée pour exploitation à M. Besançon à partir de 1901. Ce dernier emploie des engagés auxquels il ne verse pas leur solde. Il sera aussi inculqué pour la séquestration d'ouvriers.

L'exploitation de l'île sera ensuite confiée à divers concessionnaires : M. Herscher, M. Lanier, et enfin M. Paturau après la Deuxième Guerre mondiale.

En 1928, 140 travailleurs sont présents sur l'île.

Révoltes ouvrières

Après une interruption des activités d'exploitation de Juan de Nova pendant la Seconde Guerre mondiale, une concession d'exploitation des gisements de phosphate est accordée en 1952 à la SOFIM (Société Française des Iles de Madagascar) créée et dirigée par Hector Paturau. En 1961, une affaire de mœurs entre les ouvriers de la SOFIM attire l'attention sur les conditions de travail et de vie à Juan de Nova. Malnutrition, promiscuité et châtiments corporels sont mis à jour. Les ouvriers se révoltent à plusieurs reprises : 1965, 1966 et 1967. Le préfet de La Réunion doit intervenir pour demander l'amélioration des conditions de vie et de travail des ouvriers. Le 1^{er} octobre 1968, la SOFIM cesse officiellement d'exploiter le phosphate à Juan de Nova.



Juan de Nova et l'aéronautique

Du fait de sa situation géographique, l'île est associée à l'histoire de l'aéronautique et de l'aéropostale. Dans les années 1920, il s'agit de relier la France métropolitaine à Madagascar et à La Réunion. Juan de Nova devient ainsi une halte pour les équipages victimes de problèmes techniques. Ainsi, le 8 décembre 1929, Marcel Goulette, René Marchesseau et Jean-Michel Bourgeois y atterrissent victimes d'une fuite d'essence. Le 9 avril 1932, c'est l'aviatrice Maryse Hilsz qui atterrit sur l'île avec son mécanicien, suite à des problèmes de stabilité en vol.

En 1934, une piste de 600m de long est aménagée.

La piste peu utilisée sera améliorée et prolongée en 1953. En 1966, les dessertes des îles Eparses s'ouvrent à l'aviation civile. Cependant, c'est principalement l'aviation militaire qui continuera à desservir les îles, notamment pour la relève du personnel affecté à la station météorologique.

La veille météorologique de l'océan Indien

Juan de Nova, au même titre qu'Europa (1949), Tromelin (1954) et Glorieuse (1955), a vu l'implantation d'une station météorologique d'abord provisoire en 1953 puis permanente. Il s'agit de participer à la veille planétaire suite aux engagements internationaux pris par la France dans le cadre de l'Organisation Météorologique Mondiale créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont d'abord des employés de la SOFIM qui se chargent de faire les relevés puis un personnel affecté dès l'arrêt de l'exploitation de l'île. La présence d'un personnel du service de la météorologie régionale de La Réunion est accompagnée de l'implantation d'un détachement militaire dès 1973. L'automatisation de la station interviendra en 1999.

Protection du patrimoine naturel et entrée dans les TAAF

La prise de conscience des dégâts sur l'environnement faits par les espèces introduites dès les premières occupations humaines sur Juan de Nova a favorisé la mise en place d'une réglementation environnementale dans la dernière partie du XX^e siècle. L'entrée des îles Eparses comme 5^e district des TAAF en 2007 a non seulement offert à Juan de Nova un statut juridique clair, mais lui a aussi permis de bénéficier de l'expérience des TAAF en matière de protection de l'environnement.

Dates clés

- **1501** : découverte par Juan du Nova
- **6 août 1896** : Juan de Nova est déclarée colonie française
- **18 février 1897** : prise de possession par la France
- **1901** : début de l'exploitation de l'île par M. Besançon
- **1908** : transfert de la concession à M. Herscher
- **1^{ère} Guerre mondiale** : interruption des activités d'exploitation.
- **1929** : premier atterrissage d'un avion à Juan de Nova
- **1933** : passage du navire la « Jeanne d'Arc » pour réaffirmer les droits de la France sur les îles Eparses.
- **1953** : installation d'une station météorologique
- **19 septembre 1960** : arrêté ministériel plaçant les îles Eparses sous l'administration du préfet de La Réunion.
- **1965** : début des révoltes ouvrières
- **1966** : construction du phare (remplacé en 2016)
- **1968** : fin de l'exploitation du phosphate
- **1968-1971** : projet d'installation d'un Club Méditerranée (projet avorté)
- **3 janvier 2005** : les îles Eparses changent de tutelle et sont désormais administrées par les TAAF
- **21 février 2007** : loi organique modifiant l'article 1er de la loi du 6 août 1955 sur le statut des Terres australes et antarctiques françaises. Les îles Eparses deviennent le 5^e district des TAAF.



Épave du Kwang Myong, crevette coréen échoué le 3 septembre 1969.

L'archipel des Glorieuses

Toponymie

Lors d'une mission lancée en 1750 et visant à améliorer la cartographie de la route des Indes, M. du Guilly prend le commandement du vaisseau *Le Glorieux*, construit à Saint-Malo en 1749, jaugeant 528 tonneaux et portant 16 canons. Le 15 novembre 1751, du Guilly note « la découverte [...] des Isles Glorieuses ainsi nommées par nous ».

Découverte et prise de possession

Il est probable que l'archipel fut découvert dès le Moyen Age par des navigateurs arabes, qui maîtrisent l'astronomie et vont tracer les premières cartes du secteur. Sa position géographique fait de lui un site potentiel, bien que difficile, pour le mouillage de navires sur la route des Indes au XV^e et XVI^e siècle.

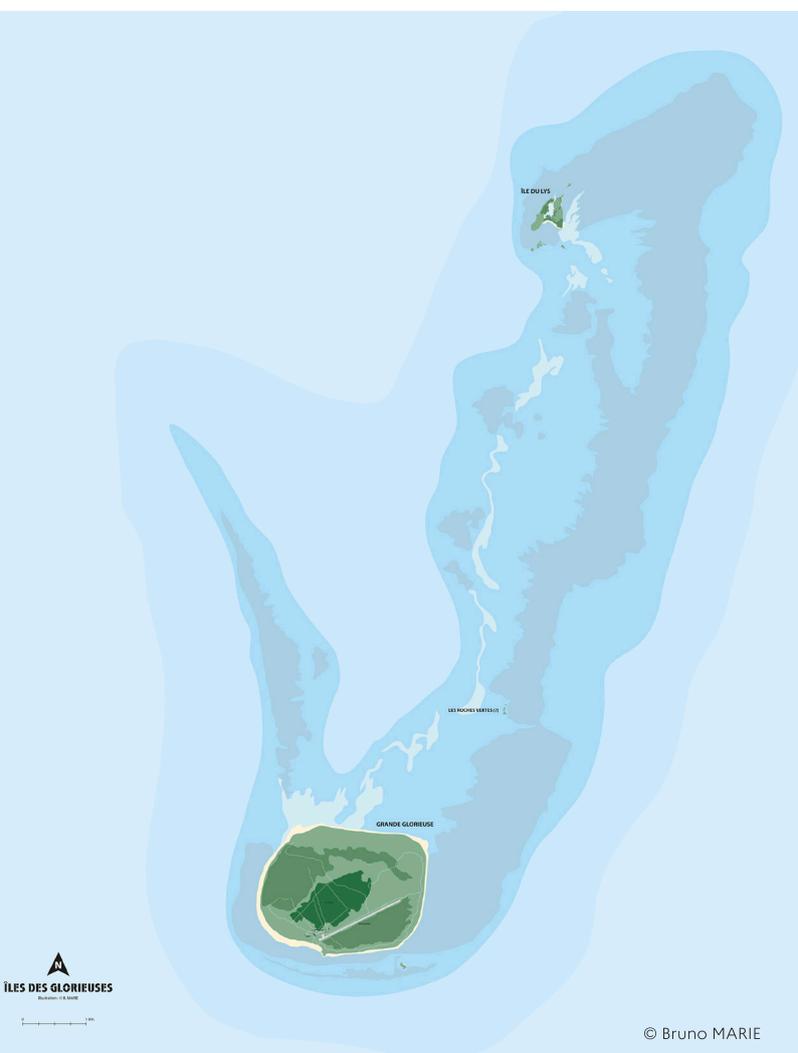
Missionné par l'île de France (Maurice) pour améliorer la cartographie et reconnaître la côte orientale malgache, le navire de la Compagnie française des Indes orientales, *Le Glorieux*, placé sous le commandement de M. du Guilly, effectue le relèvement des deux îles distantes de 7 km en novembre 1751. Le capitaine les baptise « Glorieuses » en hommage à son navire, *Le Glorieux* : elles figurent désormais sous ce nom sur les cartes marines françaises.

En 1819, la goélette du roi *Le Lys* s'échoue de nuit sur la plus petite des îles, dite « Petite Glorieuse ». Le navire s'échappe du récif grâce à la marée mais le capitaine, Théophile Frappas, rebaptise le petit territoire « île du Lys », et les affleurements voisins « île verte », actuelles « Roches Vertes » qui jalonnent l'espace entre les deux îles principales de l'archipel.

En 1879, le Réunionnais Hippolyte Caltax accoste sur le plus grand îlot et commence son exploitation.

La prise de possession réelle des Glorieuses par la France date du 23 août 1892, en réponse aux pressions militaire et diplomatique britanniques sur le secteur. Le capitaine Richard, commandant du *Primauguet*, arbore ainsi le pavillon national à Grande Glorieuse. Une plaque est même érigée.

En 1897, les îles sont rattachées à la colonie française de Mayotte. Caltax, nommé « garde-pavillon » de l'archipel pour la France, occupa les lieux de façon plus ou moins épisodique. Après son départ en 1907, l'archipel passe sous l'autorité du Gouvernement général de Madagascar.



Exploitations terrestres de l'archipel

Hippolyte Caltaux est le premier exploitant des Glorieuses. Commerçant entre La Réunion, Madagascar et Les Seychelles, il obtient en 1878 du ministère des colonies une concession d'exploitation de l'archipel. Avec l'aide d'une main-d'œuvre seychelloise, il plante sur Grande Glorieuse une cocoteraie en 1885 et y exploite le coprah. Il récupère et commerce également le guano (déjections d'oiseaux) de l'île du Lys. Cette époque voit l'introduction d'espèces animales et végétales qui ont bouleversé l'écosystème.

Caltaux abandonne ses exploitations et l'archipel en 1907. À la suite de son départ, le droit sur ces îles revient à l'État, qui accorde en 1908 le territoire en concession à la Société française des îles malgaches (SOFIM).

Pendant la Seconde guerre mondiale, l'exploitation de l'archipel est abandonnée. En mai 1945, l'administration de Madagascar loue à nouveau l'archipel à la SOFIM, dont les mandataires sont deux Seychellois, Jules Sauzier (jusque 1952), puis son frère Gaston Sauzier (jusque 1958) qui emploie une main d'œuvre malgache. Il est le dernier exploitant de l'archipel.

Une précieuse station météorologique

En 1955 eut lieu l'installation d'une première station météorologique dans la partie nord de l'île de Grande Glorieuse. Celle-ci fonctionnait par intermittence au cours de l'année, c'est à dire principalement durant la saison cyclonique d'octobre à mai.

Dès 1960, son fonctionnement devint permanent. En 1965, la station fut déplacée dans la partie sud de Grande Glorieuse et baptisée « Gérard Martin », du nom d'un météorologue disparu dans le canal du Mozambique. Dans le même temps fut construite une piste d'atterrissage d'environ 1000 mètres de long.

L'intérêt de cette station météo est incontestable. Elle prévoit les cyclones intéressant le nord de Madagascar, les Comores et Mayotte. Elle permet également la protection de la navigation maritime et de la navigation aérienne internationale sur les parcours Madagascar-Djibouti-Madagascar et Kenya-Maurice-Kenya.

2021 : création de la réserve naturelle nationale

La réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses a été créée par décret interministériel le 8 juin 2021. Un projet est actuellement en cours pour étendre le statut de réserve à l'ensemble des îles Éparses fin 2023.

Dates clés

- > **1751** : Du Guilly relève et baptise l'archipel des Glorieuses
- > **1819** : échouage du Lys
- > **1879** : débarquement et installation d'Hippolyte Caltaux
- > **1885** : implantation de la cocoteraie
- > **23 août 1892** : prise de possession des Glorieuses par la France
- > **1897** : l'administration de l'archipel est confiée à la colonie de Mayotte
- > **1908** : l'archipel passe sous l'autorité du Gouvernement général de Madagascar. La France confie la concession de l'archipel à la Société française des îles malgaches (SOFIM)
- > **1955** : installation d'une station météo
- > **1958** : fin de l'exploitation de la cocoteraie et de la concession
- > **1^{er} avril 1960** : décret n°60-555 qui place l'archipel sous l'autorité de la ministre des Dom-Tom
- > **19 septembre 1960** : arrêté ministériel plaçant les îles Éparses sous l'administration du préfet de La Réunion
- > **1973** : crise politique régionale, implantation de troupes françaises sur les îles Éparses
- > **1975** : arrêté préfectoral classant les Glorieuses comme réserve naturelle
- > **3 janvier 2005** : la gestion des îles Éparses est confiée au préfet administrateur supérieur des TAAF
- > **21 février 2007** : loi organique modifiant l'article 1er de la loi du 6 août 1955 sur le statut des Terres australes et antarctiques françaises : les îles Éparses deviennent le 5^e district des TAAF
- > **22 février 2012** : création du Parc naturel marin des Glorieuses par le décret ministériel n°2012-245
- > **8 juin 2021** : création de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses

Tromelin

Tromelin, petite île corallienne plate d'un kilomètre carré, entourée de fonds de 4 000 mètres de profondeur, est la seule des îles Éparses à ne pas être localisée dans le canal du Mozambique. Elle se situe à environ 600 km au nord-est de Tamatave (Madagascar) et 560 km au nord de La Réunion. Ses dimensions sont d'environ 1 600 m de long sur 700 m de large et sa forme rappelle celle d'une amande.

Très isolée géographiquement, l'île serait un ancien banc récifal, aujourd'hui émergé, qui s'est probablement développé sur un haut-fond d'origine volcanique.

Les conditions environnementales

Les conditions environnementales particulièrement hostiles à Tromelin (forte salinité, vents violents, passage régulier de cyclones, recouvrement possible de l'île par les vagues pendant les houles cycloniques, etc.) expliquent la grande homogénéité de l'île et sa faible biodiversité terrestre au regard des

autres

îles

Éparses.

La flore

se compose

principalement d'herbes

grasses et d'arbustes peu denses. La

faune est constituée de colonies abondantes d'oiseaux marins (Fous masqués, Fous à pieds rouges et Sternes blanches) et de tortues vertes qui viennent en nombre pondre sur les plages de l'île (environ 1 000 femelles par an).

L'opération d'éradication des rats conduite en 2015 a permis le retour de nombreuses espèces d'oiseaux qui avaient disparu de l'île.

Le climat est de type tropical maritime, avec des températures mensuelles comprises entre 23,5°C et 27,9°C. Durant la majeure partie de l'année, les alizés du sud-est soufflent à une vitesse de 15 à 35 km/heure. Les précipitations représentent environ 1 106,4 mm d'eau en moyenne par an, dont près de la moitié de janvier à mars. Aucune culture n'est possible par manque d'eau et en raison des alizés qui soufflent presque toute l'année. On distingue deux saisons :

- La période de sécheresse, de septembre à novembre.
- La saison chaude de décembre à août. On y observe des périodes de vent calme, interrompues par le passage de dépressions et de cyclones. On surnomme d'ailleurs cette île « l'île aux cyclones ». La fréquence y est à peu près de 10 cyclones en 28 ans.



L'Histoire de Tromelin

Le 31 juillet 1761, *l'Utile*, une flûte de la Compagnie française des Indes Orientales, fait naufrage sur l'île alors qu'il transporte 160 esclaves provenant de Madagascar et destinés à l'île Maurice. Il y a de nombreuses victimes. L'équipage laisse alors sur l'île 80 esclaves ayant survécu au naufrage et regagne Madagascar dans une embarcation de fortune, promettant de venir les rechercher. Cette promesse ne fut jamais tenue. En raison des vents violents, l'île était soigneusement évitée à l'époque. L'accès y est très difficile par la mer : l'île ne peut être atteinte que par des embarcations légères aux époques d'affaiblissement des alizés (avril-mai-octobre-novembre). Ce n'est que quinze ans plus tard, le 29 novembre 1776, que le chevalier de Tromelin récupérera huit esclaves survivants : sept femmes et un enfant de huit mois. Le pavillon français fut planté sur l'île, baptisée « Tromelin » en hommage à ce chevalier.

Si l'on considère les rattachements administratifs de l'île à cette époque, il est à noter qu'elle fut successivement administrée par l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1810, puis par l'île Bourbon (actuelle île de La Réunion) en 1814. Finalement, c'est un texte de 1960 qui rattache l'île à la France.

La station Serge Frolow

En novembre 1953, une expédition de reconnaissance est menée par la Marine nationale française sous la responsabilité de Serge Frolow. Puis, le 7 mai 1954, conformément



aux résolutions de l'Organisation météorologique mondiale, une station météorologique permanente est implantée sur l'île et nommée station « Serge Frolow ». Dans le même temps, une piste d'atterrissage de 1 050 mètres de long est construite en sable durci.

Depuis sa création, la station s'est avérée d'un intérêt capital pour la détection des formations cycloniques dans le sud-ouest de l'océan Indien. En effet, la plupart des perturbations menaçant Madagascar ou les Mascareignes (île de La Réunion – île Maurice) se forment ou passent au voisinage de cette île.

L'île n'accueille plus de personnels de Météo France depuis 2011, remplacés par une station météo automatisée. Toutefois une équipe de 3 personnels TAAF ont pris la relève pour assurer la présence française, l'entretien de la piste et mettre en œuvre des programmes d'étude et de conservation.



Bassas da India

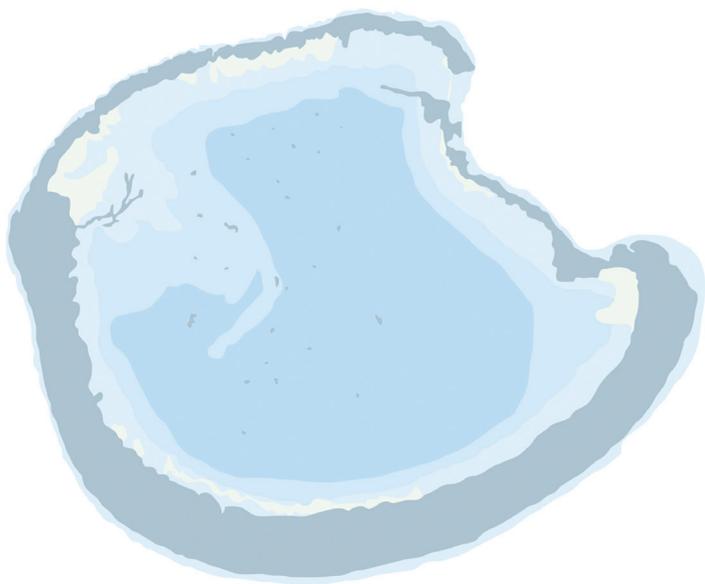
L'atoll de Bassas da India émerge dans la partie sud du canal du Mozambique par 21°27' de latitude sud et 39°45' de longitude est.

Il est situé à quelques 450 km du cap Saint-Sébastien (Mozambique), à 380 km environ à l'ouest de Morombé (Madagascar) et à moins de 130 km au nord-ouest d'Europa.

Bassas da India est un récif madréporique dont la superficie émergente à marée basse n'excède pas 1 km². L'atoll est constitué d'un cercle presque parfait, d'environ 10,5 km de diamètres et totalement dénudé. La couronne de madrépores isole de la grande mer un lagon intérieur peu profond (maximum 14 mètres de profondeur) d'une superficie d'environ 86,5 km², soit l'équivalent de la surface de Manhattan.

La biodiversité de l'atoll

L'immersion presque totale de l'atoll à marée haute empêche le développement de toute forme de vie terrestre aérienne. De même, cette particularité environnementale rend impossible toute installation humaine sur le



territoire.

B a s s a s
d a I n d i a
s'affranchit ainsi de
toute forme de pression
anthropique ou naturelle liée au
milieu terrestre

La richesse biologique de Bassas da India est donc résolument associée au milieu marin. Néanmoins, rares sont les études menées sur cet atoll en raison de l'absence d'infrastructures terrestres et des conditions d'accès difficiles. Il en résulte un déficit important dans les connaissances sur la biodiversité marine de l'atoll en comparaison avec les autres îles Eparses. (ZEE : 123 700 km²)

Histoire de l'atoll Bassas da India

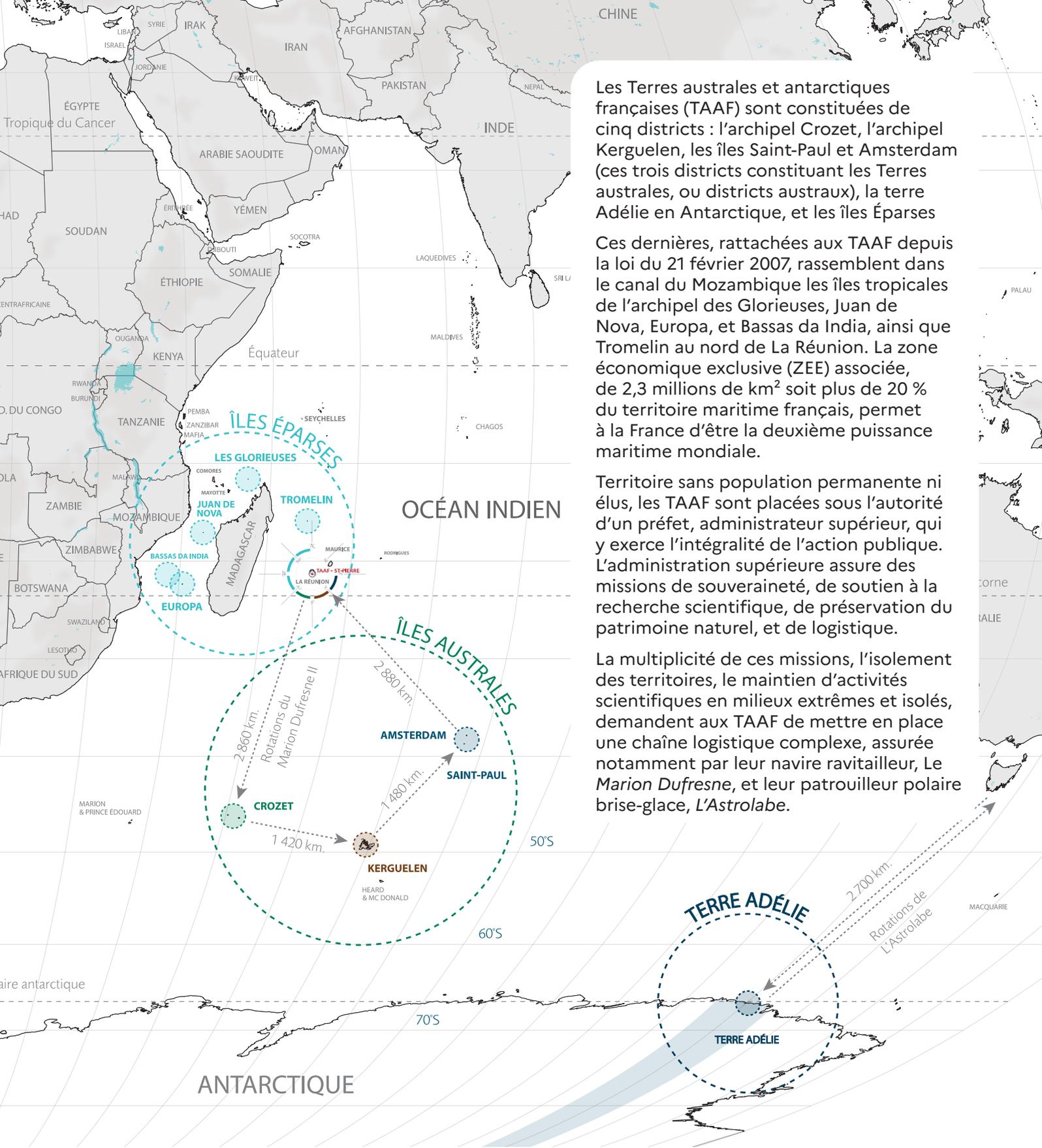
La position du récif de Bassas da India dans le canal du Mozambique a longtemps été un obstacle majeur pour les navigateurs. Elle fut positionnée pour la première fois sur une carte par l'italien Coronelli. L'atoll aurait été découvert par un portugais nommé Gaspero Gonsuales.

L'appellation initiale Baixo da India a été modifiée au cours des siècles. Les marins et géographes lui ont successivement donné les noms Bayos da Indya (Pilestrina en 1511), Baxos de la India (Diego Ribero en 1529), Basses de Judie (carte dite de Henri II en 1542), Syrtes Indie (Sanuto en 1588), Basse Juive (d'après De Manneville en 1770), pour finalement aboutir au nom Bassas da India donné par l'anglais Owen en 1825.

La localisation de l'atoll varie d'une carte à l'autre et a été la cause de nombreux naufrages.

On peut également noter que l'acte officiel publié le 31 octobre 1897, en exécution de la loi du 6 août 1896, fait foi du dépôt officiel du pavillon français sur l'île Bassas da India.





Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses

Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa, et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élu, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique, de préservation du patrimoine naturel, et de logistique.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, Le *Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, L'*Astrolabe*.



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*